



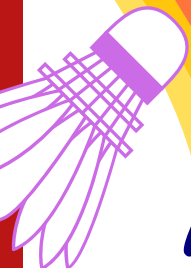
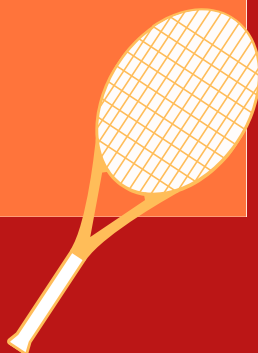
MENTION
COMPLÉMENTAIRE

ANIMATION GESTION DE PROJETS

DANS LE SECTEUR
SPORTIF- MC AG2S

ACTIVITÉS
PHYSIQUES POUR
TOUS

NIVEAU IV EN UN AN
SOUS STATUT
SCOLAIRE



COMMENT POSTULER ?

Les bacheliers intéressés peuvent poser leur candidature sur la plateforme Parcoursup, dans la rubrique « Par types de formation », catégorie « Métiers du sport »

CONTACT

Lycée Professionnel Victor Lépine,
lycée des métiers d'Art appliqués
à la création et au Bien-Être
02 31 52 51 00
lepine.etablir.ac-caen.fr

Ce.0140018u@ac-caen.fr

Lycée Polyvalent Jules Verne,
lycée des Métiers de l'Automobiles,
du numérique et de l'industrie
02 31 84 40 90
julesverne.etab.ac-caen.fr

Ce.0140020w@ac-caen.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



La mention complémentaire

**MC AG2S - Animation-Gestion de Projets
dans le Secteur Sportif** est un diplôme
professionnalisant de niveau IV

OBJECTIFS : former des futurs
professionnels, capables d'imaginer, mettre en œuvre
et animer des projets liés à la promotion d'activités
physiques et sportives.

La mention complémentaire MC AG2S
constitue un premier palier vers l'obtention du brevet
professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du
sport spécialité « éducateur sportif » - BPJEPS

CONTENUS DE LA FORMATION :

**Dominante APT - Activités Physiques pour Tous
400 heures de contenus théoriques disciplinaires:**

- **Matières professionnelles :** conduite de projet (de sa conception à sa finalisation), économie gestion, théorie de la pédagogie de la didactique des activités physiques...

- **Matières générales** (liées aux projets)

- **La pratique** regroupe trois types d'activités physiques :
« entretien corporel », « opposition et jeux collectifs » et « en milieu naturel ».



Pour l'obtention du diplôme,

L'étudiant(e) sera évalué dans les 3 domaines de professionnalisation :

E1

Prise en compte des spécificités des publics et de la structure d'exercice.

E2

Mise en œuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

E3

Participation à la gestion des projets de la structure.

DURÉE DE LA FORMATION 1 AN



Cette mention complémentaire permet d'obtenir l'équivalence des UC1 et UC2 du BPJEPS (Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Organisation

18 semaines en lycée
18 semaines en structure



Reparties sur l'année

Les cours et activités sportives ont lieu dans les deux établissements : **Lycée Professionnel Victor Lépine et Lycée Polyvalent Jules Verne.**

Les PFMP peuvent se dérouler au sein de toutes structures publiques ou privées :

- Collectivités locales,
- Secteur scolaire ou péri-scolaire,
- Associations sportives
- Établissements d'activités physiques et sportives,
- Bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprises structures culturelles ou de loisir, EHPAD...



Certification

La validation de la mention complémentaire s'effectue en contrôle en cours de formation (CCF).

Il est obligatoire d'obtenir l'une des attestations de formation relative au secourisme (PSC1, AFPS, PSE 1 ou 2, AFGSU...).



Compétences requises

- Être titulaire d'un baccalauréat (prioritairement baccalauréat professionnel du secteur tertiaire : Gestion Administration, Vente, Commerce, ARCU- Accueil Relations Clients Usagers, Métiers de la sécurité, SPVL- services de proximité et vie locale).
- S'intéresser au secteur du sport.
- Aimer organiser, savoir communiquer à l'oral et à l'écrit.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendues à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives.